

*MICRO GESTION est certifié LNE système de caisse sous le numéro 33017  
Ce document détaille les éléments de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> version certifiée*

---

### 1<sup>ère</sup> version certifiée : V55.6.0 d'avril 2017

**Pour répondre aux exigences de l'article 88 de la loi 2015-1785 (BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803)**

- ⇒ Marquage indélébile de toutes les transactions de ventes saisies dans MICRO GESTION
- ⇒ Y compris les « versions » de saisies soit toutes les modifications apportées que la saisie ait déjà été enregistrée ou pas (modification quantité, changement d'un article pour un autre, suppression d'une ligne, modification du prix, remise, ...)
- ⇒ Les ventes détruites sont enregistrées
- ⇒ Les ventes abandonnées sont enregistrées
- ⇒ Nombre d'impression stocké par pièce commerciale
- ⇒ Impossible d'imprimer une vente sans l'avoir enregistrée au préalable
- ⇒ Impossible de modifier un visuel avant impression d'une pièce commerciale de vente
- ⇒ Les clôtures mensuelles et les sauvegardes sont obligatoires et à la charge de l'utilisateur
- ⇒ Les archives sont fortement conseillées

### 2<sup>ème</sup> version certifiée : V58.2.0 de juin 2020

**Pour répondre aux renforcements de cette loi via le BOI-TVA-DECLA-30-10-30-2018-07-04**

- ⇒ Conservation de l'ensemble des fonctions de la 1<sup>ère</sup> version certifiée
- ⇒ Signature des données encore plus renforcée à l'aide d'une clé secrète
- ⇒ Intégration des désignations articles dans les signatures des ventes
- ⇒ Signature des ventes par le SIRET de l'utilisateur, afin de rendre cette donnée fiable les licences MICRO GESTION sont désormais délivrées par cette donnée du SIRET
- ⇒ Ajout des compteurs de cumul de période, journalier, mensuel, annuel et perpétuel
- ⇒ Protection et signature renforcées pour le journal d'audit et les compteurs de cumuls
- ⇒ Réparation automatique des signatures corrompues avec ajout de l'anomalie dans le journal d'audit dédié au contrôle
- ⇒ Clôture journalière conseillée (dans le cas où l'utilisateur ne les fait pas, lors de la clôture mensuelle, toutes les clôtures journalières du mois se font automatiquement)
- ⇒ Contrôle strict des bases de données mensuelles Micro Gestion (un fichier par mois)
- ⇒ Surveillance de l'espace disque disponible afin de signaler un manque de place sur le serveur
  - Messages d'information lorsque la taille disponible est en dessous de :
    - 1Go : Attention, Espace disque à surveiller
    - 100Mo : Arrêt de Micro gestion conseillé - Espace sur disque insuffisant
    - 1Mo : Arrêt de Micro gestion obligatoire - Plus d'espace sur disque
- ⇒ Blocage de l'utilisation du mode secours lorsqu'il est utilisé depuis plus d'un mois sans synchronisation, message informel : Délai du travail en mode secours dépassé
  - Micro Pointe pourra débloquent l'accès à Micro Gestion suivant analyse de la situation
  - Ce déblocage sera inscrit dans le journal d'audit dédié au contrôle
- ⇒ Documentation spécifique pour un éventuel contrôle fiscal présente dans le logiciel
- ⇒ Les archives de périodes clôturées et protégées par signature numérique renforcée, intègrent, les données détaillées des ventes, les compteurs de cumul de périodes et le journal d'audit